

**Séance régulière du conseil d'établissement
de l'École secondaire Rive-Nord
tenue le 21 avril 2026 à 19 h 00
à la Médiathèque**

Présences :

Direction :	Parents :	Personnel :	Élèves :	Public :
Karine Pronovost Jade Moreau	Marie-Claude Gadbois Martine Vincent Marc Berger Lina Maria Quiceno Isabelle Couture	Jo-Anne Fontaine Danny Chevarie Marie-Claude Doutre	Jiabao Zhou Leah Al-Romhein	

Absences :

Direction :	Parents :	Personnel :	Élèves :	Public :
Caroline Machabée Catherine Boulianne	Nathalie Alexandre	Nathalie Malo Josée Dumoulin		

Ouverture de l'assemblée

1. Accueil et présentation des membres

Madame Marie-Claude Gadbois souhaite la bienvenue à tous. La séance débute à 19 h 03. La présidente confirme qu'il y a quorum.

2. Nomination d'une secrétaire

Madame Michèle Fournier est proposée comme secrétaire. Elle accepte le mandat.

3. Parole au public

Monsieur Carl St-Hilaire, enseignant en éducation physique, est présent pour présenter une activité de voyage en Espagne pour les élèves de 5^e secondaire PEI et régulier. Le voyage est prévu en février 2027. Voir la résolution du point 12 – Activités et sorties éducatives.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Gadbois fait la lecture de l'ordre du jour, lequel a été rendu disponible au préalable. Il est convenu de reporter le point 7 – Grille-matières (classe langage).

Il est proposé par **Madame Marie-Claude Doutre**, D'ADOPTER l'ordre de jour avec la modification ci-haut mentionnée.

Résolution n° CÉ 25-26/47

5. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 17 mars 2026

Madame Gadbois présente sommairement le procès-verbal, déjà transmis aux membres.

Il est proposé par **Monsieur Danny Chevarie**, D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 17 mars 2026 tel que présenté.

Résolution n° CÉ 25-26/48

5.1. Suivis

- Demande de sortie à « La Ronde » pour les élèves de 5^e secondaire PEI : il est proposé de faire une sortie au Mont-Tremblant plutôt qu'à la Ronde. La proposition sera présentée aux membres du conseil des élèves et aux élèves de 5e secondaire. Un suivi sera ensuite fait au CÉ.
- Tournée des classes : La tournée a été effectuée.

6. Clientèle 2026-2027

Madame Karine Pronovost présente la clientèle pour la prochaine année. L'école recevra 1029 élèves répartis comme suit :

Programme régulier :	3 ^e secondaire	190 élèves	7 groupes
	4 ^e secondaire	186 élèves	7 groupes
	5 ^e secondaire	171 élèves	6 groupes
Programme PEI :	3 ^e secondaire	75 élèves	3 groupes
	4 ^e secondaire	208 élèves	7 groupes
	5 ^e secondaire	199 élèves	7 groupes

Aussi, un groupe PO3 et un groupe PO4 (Profil orientant) seront formés pour les élèves de 15 ans et 16 ans qui souhaitent se diriger vers un DEP.

Nous accueillerons également pour la prochaine année, 2 classes langage de 10-12 élèves chacune. la direction précise que ces élèves seront du niveau de la 1^{re} et 2^e secondaire.

Les membres du CÉ soulèvent leur inquiétude à savoir quelle est l'orientation du programme PEI à Rive-Nord pour les années futures. La baisse du nombre d'élèves de la 3^e secondaire PEI soulève un certain questionnement. Madame Pronovost s'informerait auprès du CSSMI et en tiendrait informé les membres du CÉ.

7. Grille-matières (classe langage)

Point reporté.

8. Code de vie et règles de fonctionnement

Madame Jade Moreau présente la nouvelle version du code de vie et des règles de fonctionnement de l'école Rive-Nord. Cet outil de travail et de référence a complètement été revu et s'appuie sur les normes et principes du CSSMI ainsi que du MÉQ.

On demande toutefois plus de précision concernant les conséquences reliées aux écarts de conduite pour les 4 niveaux. Il est convenu d'approuver le nouveau code de vie tel que présenté et demandé que des précisions y soient apportées pour l'année suivante. Le code de vie de l'école est révisé annuellement.

Il est proposé par **Madame Isabelle Couture**, d'APPROUVER la nouvelle version du code de vie et règles de fonctionnement.

Résolution no CÉ 25-26/49

9. Mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée.

Madame Pronovost fait la lecture des mesures et du mandat à accorder à la direction selon le document préalablement transmis aux membres.

Attendu que, conformément à l'article 8 du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées, le conseil d'établissement doit mettre en place des mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est approuvée en vertu de l'article 75.0.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP);

Attendu l'article 75.0.1 de la LIP, lequel prévoit que le conseil d'établissement approuve, en tenant compte des autres contributions approuvées, toutes contributions financières facturées aux parents relativement aux services éducatifs, au matériel d'usage personnel et aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe, aux activités scolaires, ainsi qu'à la surveillance des dîneurs;

Attendu la Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08) et sa pratique de gestion associée (SEJ-24);

Attendu la Pratique de gestion du CSSMI encadrant la perception des comptes en souffrance (RF-02);

Attendu le désir du conseil d'établissement d'éviter les effets de la discrimination directe ou indirecte de certains élèves pour les biens et services prévus à l'article 75.0.1 de la LIP;

Il est proposé par : **Monsieur Marc Berger**

De mandater la direction de l'école afin de prendre les mesures suivantes, dans l'ordre de priorité indiqué :

1. S'assurer que les frais facturés aux parents, incluant ceux proposés au conseil d'établissement pour approbation, soient le plus bas possibles;
2. Maximiser l'utilisation des mesures gouvernementales (par exemple : mesure 15230, 15186, etc.);
3. Référer les familles dans le besoin aux organismes communautaires, notamment pour acquitter les frais relatifs au matériel scolaire, au service de garde ou au service de surveillance du dîner;

4. Utiliser la procédure prévue afin d'étaler les paiements dans le temps et de moduler les frais selon la situation financière des familles concernées;
5. Inviter les familles dans le besoin à rencontrer la direction, à la suite de quoi celle-ci peut utiliser le fonds à destination spéciale afin d'assurer les paiements des frais pour ces élèves. Étant entendu que la direction devra prioriser l'utilisation des sommes disponibles dans l'ordre de priorité suivant :
 - i. Matériel scolaire et prêt d'équipement (à coût moindre ou sans frais);
 - ii. Activités et sorties et voyages éducatifs (à l'exclusion des activités parascolaires);
 - iii. Surveillance du dîner;
 - iv. Projet pédagogique particulier (à coût moindre ou sans frais);
 - v. Service de garde (à l'exclusion des sorties lors des journées pédagogiques);
6. De rendre compte annuellement au conseil d'établissement des montants utilisés pour aider les familles (anonymisé) dans le fonds à destination;
7. D'informer les parents, lors des rencontres obligatoires de préinscription aux programmes pédagogiques particuliers avec des frais, des mesures qui peuvent être mises en place pour les parents rencontrant des difficultés financières.

Résolution no CÉ 25-26/50

10. Cours d'été 2026

Attendu l'article 90 de la Loi sur l'instruction publique qui indique que le conseil d'établissement organise les services d'enseignement à l'extérieur du calendrier scolaire;

Attendu que les cours d'été sont des services d'enseignement à l'extérieur du calendrier scolaire au sens de l'article 90 de la Loi sur l'instruction publique;

Attendu que les cours d'été du CSSMI sont organisés dans un seul établissement pour l'ensemble de la clientèle du CSSMI.

Il est proposé par : **Madame Marie-Claude Gadbois**

DE CONFIER la gestion et l'organisation des cours d'été, ainsi que le paiement de ceux-ci, aux Services éducatifs aux jeunes.

La directrice informe que les cours d'été 2026 se tiendront à l'école secondaire des Patriotes (ESP). De plus amples informations sont à venir.

On demande le pourcentage de nos élèves qui s'inscrivent aux cours d'été. Madame Pronovost vérifiera et en informera les membres au prochain CÉ.

Résolution no CÉ 25-26/51.

11. Accueil des élèves de 3e secondaire et accueil administratif

L'accueil des nouveaux élèves de la 3e secondaire et 4e secondaire PEI se tiendra le 27 mai 2026. Les élèves du régulier sont attendus pour 18h30 et suivra à 19h30 les élèves de la 3e et de la 4e secondaire PEI. Différents kiosques seront installés afin d'informer les nouveaux arrivants de la vie étudiante à Rive-Nord. Les techniciennes en loisirs seront présentes ainsi que Madame Isabelle Couture du conseil d'établissement ainsi que les membres du conseil des élèves.

La date de l'accueil pour les élèves des classes langage reste à être confirmée.

De plus, l'accueil administratif se tiendra le 25 août pendant une pédagogique. Les élèves pourront se faire prendre leur photo et se procurer leur horaire, leur casier ainsi que leurs manuels scolaires. Le paiement de la facture élève se fera en ligne.

12. Activités éducatives 2025-2026

Madame Pronovost présente les activités déposées à ce jour.

Il est proposé par Monsieur Marc Berger, D'APPROUVER le calendrier des activités éducatives tel que déposé.

Résolution no CÉ 25-26/52

13. Cérémonie des toges et bal des finissants

Lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement, l'approbation concernant la vente des billets pour la cérémonie des toges et le bal des finissants n'a pu être accordée, puisque certaines informations budgétaires étaient incomplètes. Un courriel incluant les tableaux budgétaires relatifs à ces événements a été envoyé le 31 mars par Madame Pronovost aux membres du CÉ. Par la suite, la direction a obtenu les autorisations écrites pour la réalisation de ces activités.

La directrice confirme donc que la cérémonie des toges se tiendra le 15 mai prochain en après-midi. Le coût du billet pour les invités (max. 3) est de 25 \$.

Quant au bal des finissants, ce dernier aura lieu le 22 juin et le coût du billet est de 110 \$. Afin de réduire les coûts pour cet événement, le conseil des élèves et le comité organisateur du bal demandent au CÉ un soutien financier de 2000 \$ provenant des fonds spéciaux.

Il est proposé par Madame Martine Vincent, D'APPROUVER la demande d'aide financière de 2000 \$ pour le bal des finissants.

Résolution no CÉ 25-26/53

14. Semaine nationale de l'engagement parental

La Fédération des comités de parents souhaite souligner le travail bénévole des parents dans nos établissements. À cet effet, Madame Pronovost invite les membres à soumettre la candidature d'un parent s'étant démarqué à notre école. À l'unanimité, le choix des membres s'est arrêté sur la maman qui a acheté, de son propre chef et pour le compte de l'école, des fleurs pour les élèves lors de la Saint-Valentin. Il s'agit de Madame Anne Peguy Bervin, maman de Jacinthe Pierre en 4^e secondaire régulier. La direction procédera à l'inscription de notre candidate.

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Mérite vise à honorer un parent (ou un groupe de parents ayant des réalisations communes) qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans notre école ;

IL EST PROPOSÉ par **Monsieur Marc Berger**, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'établissement

DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2026 et de remettre des prix de la catégorie Mérite ;

Résolution no : CÉ25-26/54

15. Suivi au budget

15.1. Fonds spéciaux : La direction a reçu 3 propositions pour de l'équipement en prévision de notre radio étudiante. Les montants diffèrent soit 2695 \$, 8748 \$ et 5567 \$. Puisque les équipements proposés sont différents les uns des autres, il est difficile de faire un choix en fonction de nos besoins. Madame Pronovost s'informera auprès du CS afin d'obtenir de judicieux conseils d'achat et en fera part aux membres lors du prochain CÉ.

15.2. Budget de fonctionnement du CÉ : aucun changement concernant ce point.

16. Informations des membres

16.1. Présidente :	Aucun point.
16.2. Comité de parents :	La dernière rencontre s'est tenue au début du mois d'avril. Il a été question du Gala des bénévoles qui se déroulera le 21 mai prochain en soirée. Nous devons soumettre une candidature avant le 1 ^{er} mai. Aussi, une contribution de 75 \$ a été approuvée pour cet événement. La secrétaire enverra un « Google Form » avec la liste des candidats.es afin de déterminer notre lauréat.e 2025-2026. Une présentation a été faite concernant la rénovation et la construction d'écoles. Finalement, une invitation a été lancée aux membres du comité de parents afin d'assister à la rencontre d'information générale sur le cadre d'organisation scolaire le 30 avril en TEAMS.

<p>16.3. Élèves :</p>	<p>Les activités de Pâques se sont bien déroulées, le bingo a été très populaire. La semaine culturelle s'est également bien déroulée avec de la musique du monde le midi et un « band de jazz » le vendredi. Les élèves nous invitent à assister à Rive-Nord en spectacle le 30 avril prochain. Finalement, les élèves de la 5^e secondaire se préparent pour l'examen de français.</p>
<p>16.4. Membres du personnel :</p>	<p>On se prépare pour les examens du MÉQ. On mentionne la tenue des Oscourts et du Bye Bye Rive-Nord. Visite de 3 églises de confessions différentes à Montréal prévue pour les élèves du 4^e sec. PEI.</p>
<p>16.5. Direction :</p>	<p>La direction prépare les sessions d'examens. Elle informe qu'il y a des postes disponibles au sein du CA du centre de service. On peut consulter le site internet du CSSMI pour plus d'informations.</p>

17. Varia

Rencontre d'information générale sur le cadre d'organisation scolaire.

Madame Lina Maria Quiceno assistera à cette rencontre en TEAMS le 30 avril prochain.

18. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **21 h 17**.

Il est proposé par **Madame Lina Maria Quiceno**, DE LEVER la séance.

Résolution n° CÉ 25-26/55

Marie-Claude Gadbois
Présidente

Karine Pronovost
Directrice

p.p. Michèle Fournier,
Secrétaire à la direction